

Jeudi 22 janvier 2026

Après-Midi Bowling

Rendez-vous à 14h30 devant le Bowling

Rue Jean Monet à Issoire

**Le "B4" à Issoire vous accueille dans une ambiance
Chaleureuse...**

Le **bowling** est un sport qui se pratique à tous âges. Vous avez déjà pratiqué, vous souhaitez faire un essai, vous ne connaissez pas ce jeu..., l'équipe des sorties d'Issoire Accueil Temps Libre vous propose de passer un moment convivial au **Bowling B4 du Grand Mas** à Issoire.

Vers 14 h 30 nous serons accueillis au Bowling.

Pour les personnes intéressées par le jeu, nous avons choisi une formule qui comprend la location des chaussures et deux parties.

Pour les autres, celles qui ne souhaiteront pas essayer, elles assisteront au spectacle produit par les artistes du parquet dans un cadre des plus agréables.

Entre deux jeux, tous les participants se retrouveront pour partager un goûter (pâtisserie accompagnée d'une boisson).

Tarif par personne		Inscription
Forfait : Chaussures + 2 parties + goûter	14,00 €	14,00 €
Goûter seul	9,00 €	9,00 €
Inscription avant le :		17/01/2026
Extrait du règlement Intérieur Inscriptions : Les inscriptions sont enregistrées au cours des permanences du samedi. La carte IATL est obligatoire. Il sera demandé un supplément 25 € à la 1 ^{ère} sortie d'un non adhérent. L'inscription sera définitive après le versement d'un acompte par personne inscrite. Le montant de cet acompte est indiqué sur la fiche d'annonce de la sortie.* En cas d'inscription faite après la date limite, le règlement de l'acompte plus les acomptes intermédiaires (s'il y a lieu) sera dû à l'inscription. Les horaires et les indications concernant votre voyage sont indiqués sur les fiches d'information. En cas de modifications, l'association vous contactera par téléphone dans les meilleurs délais avant le départ. (*) si la sortie est payante Annulation : En cas d'annulation par l'adhérent, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous à titre de dédit : - l'annulation n'entraîne pas des frais pour l'association : il sera demandé 1 € de frais administratifs. - l'annulation entraîne des frais pour l'association : il sera demandé la totalité des frais réclamés par nos différents partenaires. (**) En cas de cession de place, s'il existe une liste d'attente, cette dernière est prioritaire		
Correspondante Sortie : Monique Pruvot : 06.72.35.31.00		